MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'administration
Et de la modernisation
Direction des affaires financières

Mission ministérielle des achats

APPEL A COMPETENCES (RFI)
Achat de matériels audiovisuels et de maintenance curative
Note à l'attention des opérateurs économiques

1. Précisions liminaires :

Le questionnaire joint à la présente note ne constitue ni une consultation, ni un appel d'offres, ni un quelconque engagement des porteurs du projet à lancer ultérieurement une consultation sur l'objet de la demande d'information.

Réciproquement, les réponses au questionnaire ne revêtent aucune valeur contractuelle de la part de leurs auteurs.

2. Objet et contexte de la demande :

La présente demande de réponses au questionnaire se place dans le cadre d'analyses préliminaires conduites par la Mission ministérielle des achats et la Direction de la Communication et de la Presse (DCP).

La DCP pilote les relations avec la presse française et étrangère et met en œuvre la stratégie de communication du ministère. Elle participe à l'action d'explication de la politique étrangère de la France et assure la cohérence de l'expression publique multilingue des services du ministère et des postes diplomatiques et consulaires sur différents supports de communication, en particulier numériques. Elle est également en charge de la production audio-visuelle, de l'organisation des évènements ouverts au public et de la politique de diffusion des publications du Ministère.

La demande d'information a pour objet d'identifier les opérateurs économiques susceptibles de répondre aux besoins, les solutions proposées et de déterminer des conditions générales de réalisation du projet.

Mission ministérielle des achats

3. Périmètre et durée du projet :

L'accord-cadre sera conclu au bénéfice du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et s'étendrait sur une durée de 4 ans.

4. Présentation générale du projet :

La présente demande d'informations est un appel à compétences concernant « **l'achat de matériels audiovisuels et de sa maintenance curative ».**

A titre indicatif, l'étendue des prestations comprend notamment :

- l'achat de matériels audiovisuels comprenant la vidéo, le son, la photographie, la lumière et les accessoires associés. Le cas échéant, l'installation et la formation à la prise en main des matériels devront être assurées par le prestataire.

- la maintenance et réparation de matériels audiovisuels. Ces prestations portent sur des matériels déjà existants au sein des emprises du ministère à partir du moment où leur garantie a expiré. Cela englobe les matériels déjà existants.

5. Protection des informations communiquées :

L'exploitation des réponses est réalisée par la mission ministérielle des achats du MEAE. Les informations sont portées à la seule connaissance des membres du projet.

Mission ministérielle des achats

6. Modalités de correspondance et de remise des réponses :

Les opérateurs économiques intéressés transmettent leur réponse au questionnaire par courrier électronique via PLACE au plus tard le **03/11/2026 à 17h00** (heure de Paris) :

https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3090751&orgAcronyme=c8v

Les opérateurs peuvent compléter le support de réponse fourni dans le présent dossier s'ils le souhaitent (PowerPoint de présentation par exemple).

- **Contenu des dossiers de réponse :**

Les réponses au questionnaire peuvent être présentées directement en complétant le document « support de réponse », joint à la présente note. Les opérateurs économiques peuvent compléter leur réponse en portant à l'attention de l'administration toute information qu'ils jugeraient utile.

- **Demande de précisions et remise des dossiers de réponses :**

Les opérateurs économiques peuvent demander des précisions sur la demande d'informations. La demande de précisions doit être adressée par courrier électronique via la PLACE.

7. Calendrier :

Dans le cadre des analyses préalables, les opérateurs économiques sont informés que des échanges par écrit ou des entretiens téléphoniques peuvent être organisés.

La consultation est susceptible d'être publiée sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) au cours du deuxième trimestre de l'année 2027.